

Sous-effectifs, baisse des moyens, précarité Le Panthéon rejoint la lutte !

La diminution drastique des moyens humains alloués à nos monuments entraîne chaque jour de graves difficultés, voire des dysfonctionnements qui remettent directement en cause le Service Public dans notre établissement.

Sous-effectif

L'effectif actuel ne permet plus d'ouvrir les monuments dans des conditions d'accueil et de sécurité décentes pour le public. Alors que la fréquentation a fortement augmentée ces dernières années et que l'offre de visite ne cesse de s'étoffer, les moyens sont une fois de plus revus à la baisse. Le sous-effectif et la diminution des « crédits de vacations » nuisent non seulement à la qualité du service rendu mais dégradent aussi considérablement les conditions de travail des agents. Tous les personnels travaillent en permanence à flux tendu : qu'un seul agent vienne à manquer et toute l'organisation du service s'en trouve perturbée. Cette situation se traduit très concrètement par la remise en cause de nos acquis et de nos droits : refus de congés, refus des formations professionnelles, non respect du planning perpétuel, remise en cause des temps partiels choisis, restriction des droits syndicaux...

Précarité

Autre conséquence de cette politique, **le développement d'une précarité accrue**, les vacataires se voyant proposer des contrats avec des quotités horaires bien souvent revues à la baisse. Dans certains monuments parisiens, les vacataires se voient même imposer des journées de seulement quatre heures, pour assurer un renfort au moment de la pause méridienne. Les salaires de ces personnels, loin d'être mirobolants, vont encore être amputés de façon non négligeable (200€ en moins en moyenne pour un salaire compris entre 700€ et 900 €). **Il est inacceptable que les personnels déjà précaires le soient plus encore !**

Après l'Arc de Triomphe, les collègues du Panthéon se mobilisent

Les mêmes causes ayant les mêmes effets, ils voient, comme à l'Arc, une sérieuse dégradation du service rendu aux usagers, de graves manquements en terme de sécurité du site et bien sûr, la dégradation de leurs conditions de travail. A titre d'exemple, le nombre de visites guidées quotidiennes proposées aux visiteurs a été réduit passant de trois à deux, voire une seule certains jours. La visite des parties hautes est, de fait, très limitée alors que toute la communication envers le public est tournée vers l'ouverture de cet espace. Sans compter toutes les interventions ponctuelles et les imprévus qu'il faut bien gérer au jour le jour, avec des moyens de plus en plus réduits. Bien souvent, seul un agent est en poste au contrôle, pour assurer à la fois le contrôle des billets, le renseignement des visiteurs et le contrôle des sacs rendu obligatoire avec le plan Vigie-Pirate .

Conditions de travail

En outre, les conditions de travail sont particulièrement rudes en hiver, il est donc urgent que soient aménagés **des postes de travail chauffés sur le circuit de visite**. De même il est impératif que **la billetterie et la librairie soient totalement réaménagées** afin d'améliorer de manière concrète le confort thermique ainsi que les conditions de travail des agents.

L'Arc de Triomphe toujours mobilisé !

Voici plus de deux semaines que les personnels de l'Arc se mobilisent afin que soit maintenu **un effectif de 14 agents postés**, absolument nécessaire pour assurer l'ouverture du monument avec des conditions optimales de sécurité. Après deux samedis consécutifs de fermeture et une majorité de grévistes, le Ministère refuse toujours de nous recevoir.

Un nouveaux préavis de grève a donc été déposé pour le lundi 9 mai pour les personnels de l'Arc de Triomphe, du Panthéon et de la Chapelle Expiatoire.